

Accueil de Loisirs

BETHISY-SAINT-PIERRE

PROJET PEDAGOGIQUE et de FONCTIONNEMENT Château de La Douye – Val d'Automne



Tél : 03-44-39-70-32 et/ou 06-87-16-36-48

Mail : al@bethisy-saint-pierre.fr

Service Enfance – Mairie de Béthisy-Saint-Pierre

84, Rue du Docteur Chopinet

60320 Béthisy-Saint-Pierre

SOMMAIRE

Présentation et environnement de l'Accueil de loisirs
Les Objectifs (Généraux/Pédagogiques/Opérationnels)

Les projets...

L'équipe d'encadrement et leur rôle

Les tranches d'âges

La journée type et principe de fonctionnement de l'accueil de loisirs

Les moyens... Les outils de communication

Moyens, Temps de réunion/organisation

Législation/Règlementation et exigences

Evaluation

Le fonctionnement

Préambule

Lieu de formation...

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans les mercredis et les vacances scolaires. Les permanents sont des professionnels qualifiés qui s'occupent de l'organisation de l'accueil de loisirs. Lors des vacances et des mercredis l'équipe est complétée par des animateurs BAFA ou en stage pratique, ce sont des jeunes qui souhaitent découvrir le milieu de l'animation. Chaque stagiaire est accompagné par un animateur permanent.

Une équipe ...Un projet pédagogique...

Nous avons travaillé ensemble (responsables de l'accueil de loisirs et animateurs) sur la création du projet pédagogique en se souciant des intentions du centre de loisirs et sur la notion d'éducation populaire. Un travail collectif nous a permis de se mettre d'accord sur une définition commune de l'éducation populaire :

C'est d'apprendre à vivre et à grandir ensemble afin de s'enrichir mutuellement et de se forger un esprit critique en partageant les savoirs.

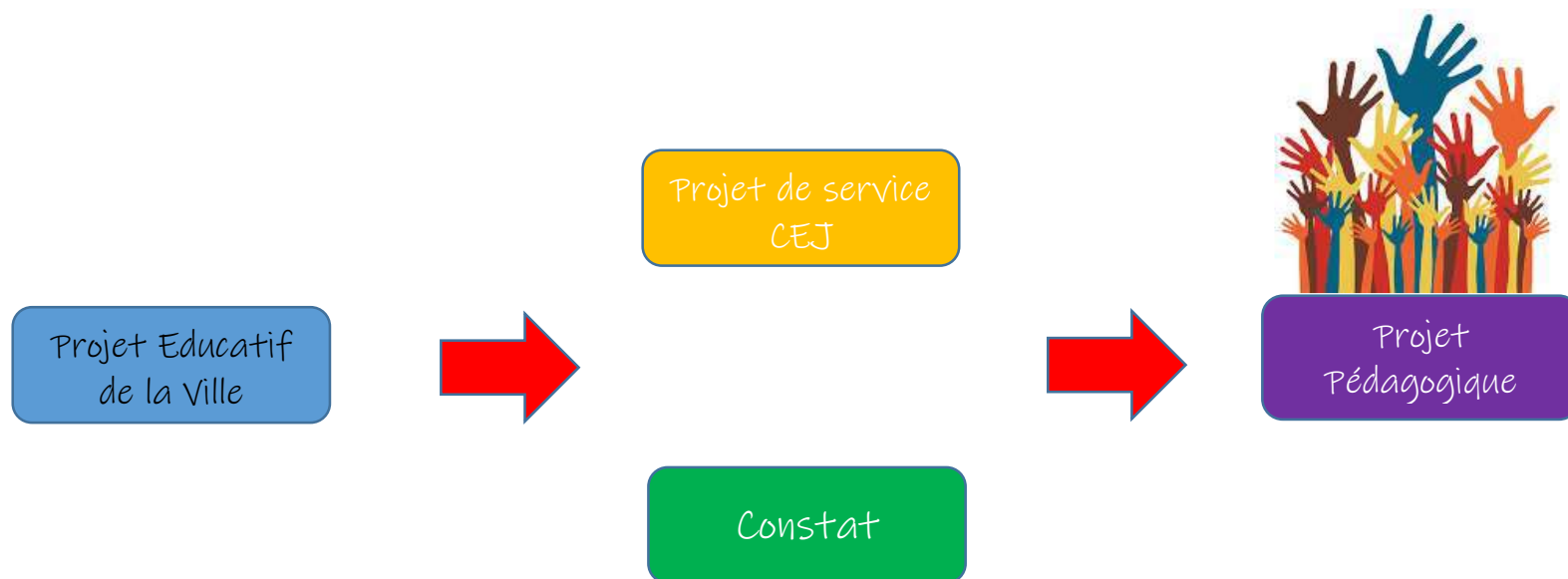
Fréquentation ...

L'accueil de loisirs accueille environ une quarantaine d'enfants les mercredis, une cinquantaine les vacances scolaires et une centaine pour l'été. La mixité culturelle, sociale, socioprofessionnelle est bien présente, elle est une richesse pour notre Accueil de loisirs.

Notre rôle éducatif ...

Le secteur de l'animation se professionnalise depuis plusieurs années. Au centre de loisirs, l'équipe d'animation se positionne tout particulièrement dans l'accompagnement éducatif des enfants et de leurs familles. Les enfants qui sont inscrits dans notre accueil de loisirs intègrent des règles de vie, des notions et valeurs qui leur sont transmises par l'équipe.

Construire ensemble le projet pédagogique...



I/ Présentation et environnement de l'accueil de loisirs

- Présentation de la Commune

Béthisy-Saint-Pierre est une commune française située dans le département de l'Oise en région Hauts-de-France. Ses habitants sont appelés les *Béthysiens*.

Ce village est connu pour être le lieu de mort du roi de France Louis VI le Gros en 1137.

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793.

(À partir de 2006, les populations légales des communes sont publiées annuellement par l'Insee. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute la population est réalisée tous les cinq ans, les populations légales des années intermédiaires étant quant à elles estimées par interpolation ou extrapolation.)

Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2007.

En 2016, la commune comptait 3 113 habitants, en diminution de 4,8 % par rapport à 2011 (Oise : +2,22 %, France hors Mayotte : +2,44 %).

La population de la commune est relativement jeune. Le taux de personnes d'un âge supérieur à 60 ans (17,4 %) est en effet inférieur au taux national (21,6 %) et au taux départemental (17,5 %). À l'instar des répartitions nationale et départementale, la population féminine de la commune est supérieure à la population masculine. Le taux (51,8 %) est du même ordre de grandeur que le taux national (51,6 %).

La répartition de la population de la commune par tranches d'âge est, en 2007, la suivante :

48,2 % d'hommes (0 à 14 ans = 20,3 %, 15 à 29 ans = 17,9 %, 30 à 44 ans = 23,1 %, 45 à 59 ans = 23,1 %, plus de 60 ans = 15,7 %) ;
51,8 % de femmes (0 à 14 ans = 20,9 %, 15 à 29 ans = 17,5 %, 30 à 44 ans = 20,7 %, 45 à 59 ans = 21,9 %, plus de 60 ans = 19,1 %).

- La structure

- L'Accueil de Loisirs est le service d'animation qui s'adresse aux jeunes de 3 à 12 ans, en proposant tout au long de l'année des accueils, des sorties, des activités physiques et culturelles, des courts séjours...
- Ce service est déclaré en « Accueil de Loisirs » auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le numéro : **0600159AP000219-ED1**
- L'activité du service s'intègre dans la politique d'action sociale de la C.A.F.

- L'Accueil de Loisirs se situe au Château de la Douye essentiellement, avec un accueil délocalisé en périscolaire (hors mercredis et vacances) sur le site du Val d'Automne.

- Situation géographique : Sud de l'Oise entre Compiègne, Senlis et Crépy-en-Valois.

- DIFFERENTES ACTIVITES DE LA COMMUNE:

Administratif, C.C.A.S., Etat civil, Voirie, Service Scolaire, Ressources humaines, Service Culture, Enfance et Jeunesse.

- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| - LIEUX : Château de la DOUYE | Val d'Automne |
| Rue Lefèvre Lesueur | Rue du Val d'Automne |
| 60320 Béthisy-Saint-Pierre | 60320 Béthisy-Saint-Pierre |

Nous jouissons d'une grande partie du château de La Douye, nous avons :

- 1 salle d'activité pour le groupe des petits (3/5 ans)
- 1 cuisine équipée partiellement

- 1 bureau de direction + infirmerie
- 1 bloc sanitaire (3 toilettes)
- 1 salle d'activité pour le groupe des primaires (6 / 12 ans)
- 1 local qui nous sert de réserve de matériel.
- 1 local servant de réserve camping
- 1 bibliothèque municipale
- 2 réfectoires

Nous avons également à disposition non loin du site :

- 1 terrain de basket
- 2 terrains de tennis
- 1 terrain de football
- Le parc du château
- 1 gymnase

- Les modalités d'accueils

Pour toute inscription, plusieurs conditions sont à remplir :

- une carte d'inscription à remplir par la famille
- accepter les modalités de fonctionnement à l'accueil de loisirs (document à lire).
- Fournir les documents (Carnet de vaccins, attestation d'assurance, feuille d'imposition...)

*** Aspect financier du péri matin, péri soir, mercredis et vacances :**

Il est établi en fonction du quotient familial, calculé en fonction des ressources des familles. Les parents ont la possibilité de régler leur facture directement sur le centre du trésor public le plus proche ou via internet sur le site du trésor public.

*** Temps d'accueil :**

Nos amplitudes d'accueils : Mercredis 7h00 - 18h30

Vacances 7h00 - 18h30

Matin 7h00 - 8h30

Soirées 16h30 - 18h30

Les enfants ont la possibilité de fréquenter la structure en demi-journée, avec ou sans repas durant les mercredis. Pendant les vacances les inscriptions se font à la journée.

- Le public

L'accueil de loisirs reçoit les enfants de l'ensemble de la ville mais aussi de communes voisines à Béthisy Saint Pierre. Elle accueille des enfants de 3 à 12 ans qui sont divisés en 3 tranches d'âges :

- nom à définir (3/5 ans)
- nom à définir (6/8 ans)
- nom à définir (9 / 12 ans)

A ce jour, sur *** inscrits, il y a *** filles et *** garçons de différents âges. Tous ces inscrits ne viennent pas au même moment. Dans l'ensemble, ce public fréquente régulièrement l'accueil de loisirs en soirée après l'école, les mercredis et les vacances scolaires.

II/ Les Objectifs (Généraux/Pédagogiques/Opérationnels)

Les différents objectifs fixés ci - après sont en lien avec le projet éducatif mis en place par la commune de Béthisy-Saint-Pierre

Objectif Général

Développer la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne du centre, basée sur le respect mutuel, de la coopération et de l'entraide pour lui permettre de devenir un citoyen acteur de son avenir.

Objectifs Pédagogiques

Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.

Favoriser les projets d'enfants.

Objectifs Opérationnels

Proposer un programme d'activités, ponctué de sorties culturelles et récréatives en lien avec le thème.

Mettre en place des conseils d'enfants, des temps d'échanges.

III/ Les projets...

Les activités, les projets d'enfants, les ateliers, les conseils d'enfants...

Nous avons choisi pour cette année, comme thème : "Les Gaulois dans la ville".

Nous avons décidé ensemble lors de différents temps d'échanges, d'organiser une porte ouverte/expo où les parents pourront admirer les prouesses artistiques de leurs enfants.

Nous optons pour favoriser les projets d'enfants, nous les aidons à organiser eux-mêmes leur spectacle, boum, etc. Les objectifs sont d'investir les enfants dans la vie de la structure, de les rendre acteurs et de travailler la responsabilité ainsi que leur autonomie.

Pour les projets, il est important de ne pas faire à leur place, de simplement les accompagner, les aiguiller (but,

objectifs, moyens humains, moyens matériels, déroulement, répartition des tâches, etc.). Par contre, 1 direction est nécessaire pour porter le projet à bout de bras, et 1 animateur référent et expérimenté.

Nous souhaitons également mettre en place régulièrement et dans toutes les tranches d'âge, un conseil d'enfants qui est un temps de concertation en groupe. L'objectif est d'approcher la notion de citoyenneté, de vote, d'amener l'enfant à s'exprimer devant le groupe et à prendre en compte la parole de l'autre et aussi s'écouter. Cela permet également aux animateurs d'évaluer leur temps d'activité et de prendre en compte la demande de l'enfant.

Plusieurs autres actions ponctuelles sont prévues, notamment l'équipe souhaite organiser plusieurs moments festifs dans l'année, de partager un temps d'activité en soirée avec les parents, et de mettre en lumière les différents événements qui ponctuent le calendrier (Halloween, les droits de l'enfant, La nouvelle année, Saint Valentin...).

IV/ L'équipe d'encadrement et leur rôle

L'équipe d'encadrement est composé d'un effectif comprenant :

→ Les permanents :

- un directeur d'équipement BAFA, BAFD, BPJEPS Loisirs Tous Publics agent de la fonction publique territoriale
- une animatrice/adjointe BAFA, BAFD, agent de la fonction publique territoriale
- une animatrice BAFA, en remplacement d'un congé longue maladie
- un animatrice CAP PE, en contrat d'avenir
- une animatrice CAP PE, en remplacement d'un agent en disponibilité

→ Les contractuels :

- animateurs BAFA et non diplômé, selon nécessité du service (absence, effectifs...)

Rôle et fonctions de chacun :

a/ Le Directeur

- Travaille en collaboration avec le Coordinateur Culture Enfance Jeunesse et la Mairie
- Met en application le projet éducatif
- Est responsable de sa structure, de son équipe et du public accueilli
- Fait partie intégrante de l'équipe et en est le moteur
- Est garant du bon fonctionnement de son équipement
- Veille au respect des règles établies par la direction

Avec la direction, il doit :

- Informer la mairie de tout accident, incident, problème, difficultés...
- Alerter la direction des situations préoccupantes
- Faire part de ses idées et de ses projets avant de les mettre en œuvre
- Participer et être source de propositions lors des réunions de service/commission
- Elaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique et de fonctionnement

Avec son équipe, il doit :

- Mettre en place avec son équipe, un fonctionnement qui garantisse – entre autre - la sécurité des enfants
- Déterminer les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de la structure
- Se rendre disponible
- Accompagner les animateurs à la mise en place de projets d'activité (les encourager, les valoriser, les conseiller)
- Avoir un rôle formateur et évaluer régulièrement les membres de son équipe
- Organiser (constater et analyser) des bilans collectifs : journaliers (si nécessaire), hebdomadaires, à chaque période de vacances scolaires, annuels
- Etre force de proposition (et rédiger des projets)
- Respecter et faire appliquer la réglementation et les règles de sécurité

- Gérer les conflits
- Veiller au respect des horaires de travail et à l'attitude de chacun des membres de son équipe
- Veiller à la bonne utilisation du matériel

Avec les enfants

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Proposer des loisirs socio-éducatifs
- Etre disponible et à l'écoute

Avec les familles

- Accueillir et sécuriser les parents
- Etre à l'écoute, se rendre disponible
- Instaurer un climat de confiance
- Mettre en place différents outils de communication
- Expliquer le fonctionnement de la structure et les différentes actions menées tout au long de l'année
- Faire participer les familles à différents événements

Avec les partenaires

- Gérer les relations avec les différents partenaires
- Participer aux différentes rencontres
- Rédiger un projet commun
- Organiser des activités périphériques en lien avec les projets
- Evaluer les actions

Administratif

- Former l'adjoint (si besoin) à l'ensemble des tâches administratives
- Etre garant du calendrier des congés de l'ensemble de l'équipe
- Posséder et mettre à jour l'ensemble des dossiers des animateurs (validité des diplômes, du certificat médical...)

b/ L'adjoint

- Il seconde ou remplace le directeur
- Elabore le projet pédagogique avec le directeur
- Est garant du projet pédagogique et de fonctionnement
- Travaille en collaboration avec le directeur
- Est animateur
- Coordonne l'équipe d'animation
- Participe à la préparation des réunions
- Assure le suivi, la formation et l'évaluation des animateurs et des stagiaires

c/ L'animateur :

- L'animateur est responsable des enfants
- Il encadre et anime la journée des enfants
- Il doit être disponible
- Il est référent, il montre l'exemple
- Il a une tenue et un langage irréprochable
- Garant du projet pédagogique et de fonctionnement de la structure
- Il participe à l'élaboration du projet de fonctionnement

Avec sa direction

- Appliquer les consignes données
- Informer, alerter de tous les problèmes rencontrés (avec enfants, parents...)
- Demander des conseils et des idées
- Faire part de ses difficultés

Avec les enfants

- Avoir une connaissance du public

- Veiller à la sécurité physique de chaque enfant
- Connaître la réglementation en vigueur (sorties, baignades...)
- Etre à l'écoute
- Rassurer, valoriser l'enfant
- Créer une relation de confiance
- Adapter ses activités en fonction de l'âge, de la fatigue, du rythme des enfants
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets
- Le « non » doit être expliqué et justifié
- Apporter les premiers soins

Au sein de l'équipe

- Savoir travailler en équipe
- Ecouter ses collègues
- Etre force de propositions
- Savoir passer le relais quand le besoin s'en fait sentir
- Faire peur de ses difficultés
- Demander des conseils et des idées
- Prendre des initiatives
- Partager ses connaissances
- Participer activement aux préparations et /ou aux réunions
- Avoir une capacité d'analyse
- Respecter les autres, être tolérant
- Se montrer nécessaire mais ne pas se croire irremplaçable

Avec les familles

- Communiquer avec les familles pendant les temps d'accueil
- Prendre en compte les demandes des familles
- Expliquer, rassurer si besoin
- Impliquer les familles, les faire participer

e/ Les intervenants :

- ils gèrent leur activité en fonction de leurs spécialités
- ils sont en accord avec le projet pédagogique de la structure
- ils sont à l'écoute des enfants et de l'équipe

V/ Les tranches d'âges

- Les groupes

A définir (3-5 ans)

Les enfants de ce groupe sont en classe de Petite à grande section de maternelle depuis le mois de septembre, cela marque leur entrée à l'école et tous les changements que cela induit.

Il nous semble primordial que ces enfants restent ensemble, qu'ils se repèrent dans la structure et qu'ils aient des repères humains.

Ce groupe est composé d'environ 12 à 16 enfants avec 2 animateurs référents permanents.

Les enfants sont très demandeurs d'activités manuelles et de jeux collectifs, nous mettrons en place beaucoup de jeux de coopération pour essayer de solidariser le groupe car à cet âge, les enfants sont encore très individuels.

Ils ont un rythme lent, une durée d'attention limitée, ils sont individualistes et capable de choisir leurs activités. Ils aiment les activités manuelles, le chant, les jeux symboliques, les jeux extérieurs et la lecture d'histoires.

A définir (6-8 ans)

Les enfants de ce groupe, 16 environ, sont en CP, CE1 et CE2 et connaissent pour la plupart la structure. Ils y ont des repères.

Ces enfants sont très dynamiques et ont du mal à se concentrer sur une activité. Ils ont tendance à décrocher et à reprendre plus tard, ils apprécient les activités manuelles (plastiques ou bricolage), les jeux collectifs.

2 animateurs permanents à l'année.

A définir (9/13ans)

Il va falloir créer une vraie identité de groupe pour répondre à leurs besoins, cette tranche d'âge ne pouvant pas s'intégrer aux plus petits, ni aux plus grands (service jeunesse)

Les enfants de ce groupe sont essentiellement en classe de CM1 et CM2, quelques-uns sont au collège pendant les vacances.

Il est constitué de 10/12 enfants en moyenne et de 1 animateur permanent.

Certains enfants de ce groupe ne sont pas très enthousiastes lorsque les animateurs leur proposent des activités, mais ils essaient d'y prendre du plaisir, il faut sans cesse les pousser et les convaincre.

Nous mettrons en place des temps de paroles dans la journée pour programmer leurs souhaits d'activités, avoir leur ressenti sur la journée, sur l'activité proposée ou la sortie, et sur la vie du groupe. Ils n'hésitent pas à donner leurs avis. Cependant, il y a une différence entre l'intérêt porté aux activités en fonction de leur sexe. Les filles sont plus demandeuses d'activités d'expression et créatives. Les garçons sont plus demandeurs de jeux sportifs (découverte de nouveaux sports) et de bricolage surtout s'ils utilisent du matériel inhabituel (perceuses, ponceuses...).

Par le biais des jeux, nous arrivons à instaurer le respect, l'entraide, la solidarité.

Ils ont du mal à apprécier les sorties culturelles en générale, charge à l'animateur d'intéresser les enfants à ces sorties. Nous privilégions ces sorties afin d'enrichir et de développer leurs connaissances, et de les ouvrir au monde extérieur. Nous choisissons des spectacles différents pour leur permettre de se faire leur propre avis et développer leur esprit critique. Ils s'expriment pour donner leur avis (j'aime ou je n'aime pas et pourquoi?).

- L'accueil dans les salles

Sur l'accueil de Loisirs, pour que les enfants puissent bénéficier d'un accueil correct et optimum, une salle spécifique est attribuée à chaque tranche d'âge (en attente d'espace pour les grands 9/13 ans). Nous prenons soin d'adapter le mobilier dans la mesure du possible aux différentes tailles des enfants. Toutes les salles sont dotées des mêmes aménagements :

- Tables et chaises
- Un coin bibliothèque
- Un espace jeux (jeux à disposition)
- Une armoire pour les animateurs
- Matériel de "base" à disposition des enfants (Crayons, gommes, ciseaux...)

A noter tout de même, les salles donnent sur l'extérieur.

Depuis Avril 2019, les parents déposent leurs enfants directement dans la salle de référence de l'enfant sur le temps d'accueil de 8h30 à 9h30. A partir de 7h et jusqu'à 8h30, les parents déposent les enfants du côté de l'accueil primaire (salle adaptée à tous les âges).

Nous avons également dans nos locaux un espace aménagé pour des ateliers cuisine, où les enfants peuvent tester leurs talents de cuisinier et aussi enrichir leurs connaissances autour de l'équilibre alimentaire.

A l'extérieur, nous jouissons du parc du château et de 2 terrains de tennis.

Vers le centre-ville, nous disposons selon disponibilités, d'un gymnase (Salle P. Dransart).

VI/ La journée type et principe de fonctionnement de l'accueil de loisirs

7h00 : Accueil dans la salle des primaires (coloriage, jeux de société ...)

8h30 : Accueil dans les salles respectives.

9h30 : Activités, départ sortie en car.

11h30 : Rangement et retour au calme/jeux libres.

12h00 : Repas.

13h00 : Temps calme.

13h50 : Constitution des groupes

14h00 : Activités.

16h00 : Goûter.

17h00 : Ouverture des portes.

17h30 : Début du Péri (garderie) & accueil jusqu'à 18h30.

Certains de ces horaires sont donnés à titre indicatif.

Pour les départs en sortie journée, départ à 9h30 et retour pour 17h00.

Sorties :

Départ le matin à 9h30.

L'après-midi à 13h30.

Retour à 17h00.

Tenue vestimentaire (notamment l'été) :

Exiger pour tous les enfants et tous les jours.

Dans un sac à dos :

1 casquette

1 petite bouteille d'eau

1 k-way ou veste en fonction du temps

Pour les filles qui portent des claquettes, une paire de baskets

De la crème solaire

Les jours de baignades :

1 maillot de bain (pas de short)

1 bonnet de bain

1 serviette

1 gel douche

Lors de chaque sortie penser à :

- Prendre classeur des fiches sanitaires des enfants.
- Prendre la liste des enfants.
- Prendre une trousse à pharmacie.
- Prendre de l'eau, du sopalin, des sacs poubelles, des lingettes, sacs vomis...
- Pensez à prendre un bon administratif (si nécessaire).
- Pensez à prendre la destination exacte.
- Prendre les pique nique si sortie journée
- Ramener les glacières VIDES

Les repas :

Un passage aux toilettes est indispensable avant chaque repas, pipis et lavage des mains.

Les enfants ne se lèvent pas durant le repas juste pour aller chercher de l'eau, ou lorsque vraiment le pipi est imminent... pendant les pique-niques la consigne reste la même.

A table :

Réfectoire

Horaires : de 12h00 à 13h00.

Fournisseur : Sagère

Le repas est un moment convivial, par conséquent nous veillerons à ce qu'il se déroule dans le calme (mixer les enfants à table). Chaque animateur sera responsable de deux tables. Nous serons vigilants à ce que les enfants mangent et boivent en quantité suffisante.

Pique-nique :

Chaque soir, elles doivent être vidées et ramenées.

Attention de ne pas traîner les glacières au sol.

Prévoir de l'eau en quantité suffisante lors de sorties sans points d'eau (pour boire et se laver les mains, prévoir également des lingettes et sacs poubelles).

Les adultes mangent avec les enfants et non à l'écart.

Il est préférable de s'installer par petits groupes que de rester tous agglutinés, les repas se déroulent dans de meilleures conditions.

Baignade :

1 adulte pour 5 enfants (jusqu'à 6 ans).

1 adulte pour 8 enfants (à partir de 6 ans).

L'adulte doit obligatoirement être dans l'eau avec les enfants.

Lors des sorties en base de loisirs (baignade) nous essayerons au maximum que le stagiaire, l'adjoint et le directeur soient présents afin d'assurer au mieux la sécurité.

Un passage aux toilettes et une douche sont indispensables avant de rentrer dans l'eau.

Cars :

Penser à passer aux toilettes avant tous départs.

Bonjour au chauffeur.

1 animateur compte les enfants à l'entrée du car.

1 autres les places dans le calme.

Les enfants ne peuvent pas s'asseoir sur les places situées à l'avant, à la sortie arrière et à la place en haut de l'escalier, à la place centrale au fond du car.

Les ceintures de sécurité sont obligatoires pour les enfants et les adultes, s'il y en a (vérifier).

Les enfants doivent se tenir assis tout au long du trajet.

Les adultes ne se lèvent uniquement en cas nécessité (vomis, chahut...).

Mettre les sacs à dos et les vestes dans les paniers conçus à cet effet.

Recompter avant le départ.

Donner la feuille de route aux cars de ville et uniquement l'effectif adulte et enfants pour les cars de location.

Se répartir intelligemment dans le car.

A la descente du car : Recompter les enfants.

Vérifier que rien n'a été oublié.

Récupérer ce qu'il y a dans les soutes.

Au revoir au chauffeur.

En cas de vomis, c'est au chauffeur de nettoyer, mais il est de notre ressort de prendre en charge l'enfant, voir d'ôter le plus gros quand le car roule.

*Fonctionnement sur le temps du péri matin

Les enfants sont accueillis par 2 animateurs présents à partir de 7h, les familles doivent inscrire leurs enfants au préalable.

Les enfants sont déposés par les animateurs aux horaires d'ouverture de l'école (valable pour les 2 sites)

*Fonctionnement sur le temps du péri soir

Les animateurs récupèrent les enfants aux différentes sorties d'école à 16h30.

Un pointage est fait par l'animateur quand l'enfant se présente. En ce qui concerne les absences des enfants que l'on doit prendre en charge au centre de loisirs, très peu d'échange et d'information entre le corps enseignant et le personnel d'animation.

Nous demandons aux parents de nous en avertir par l'intermédiaire du portable du service, par mail ou par le portail famille.

Le temps du goûter est instauré sur la structure de 16h40 à 16h55.

En général, le goûter se fait lorsque les enfants arrivent sur le centre. Il peut être mis en place un petit temps de devoirs pour permettre aux parents d'alléger leurs soirées (ce sera fait à titre exceptionnel et si la demande est croissante, mais en aucun cas nous sommes tenus de refaire le cours du maître ou maîtresse.

*Fonctionnement sur le temps méridien

Les enfants sont accueillis sur les écoles par les animateurs qui

Il y a environ 140 enfants inscrits à la restauration scolaire et ceci pour les 2 sites

Le temps du repas, c'est un moment convivial, et est demandé aux animateurs de manger à table avec les enfants ce qui permet un échange plus individuel avec l'enfant et de veiller aux va-et-vient des enfants qui seraient tenté de se lever un peu trop souvent sans raison.

Il est demandé aux animateurs de ranger leur téléphone portable.

A noter, que l'ensemble des animateurs de l'accueil de loisirs sont en charge du temps méridien ainsi que leur responsable Mr Minet Cédric, qui coordonnera les 2 sites et remplacera si besoin à terme, mais pour le moment, le directeur du service enfance prend un groupe en charge le midi et ne se déplace pas sur les 2 sites. Des vacataires viennent compléter l'équipe du midi.

VIII/ Moyens, Temps de réunion/organisation

Il est demandé aux animateurs que lorsque nous ne sommes pas en charge d'enfant, d'être assidus dans leur préparation et recherches d'activités. Il est également demandé aux animateurs d'installer leur salles de façon à ce qu'elle soit accueillante pour les enfants ainsi que d'installer le mobilier "lourd" (chaises autour des tables...).

Plusieurs temps de réunions sont faits pendant ce temps. Mais aussi du temps de formation ou chacun à la possibilité de proposer pendant 1h/1h30 une activité qu'il souhaite partager avec ses collègues, afin d'enrichir leurs compétences.

**Avec l'équipe*

L'ensemble de l'équipe pédagogique se rencontre le mardi après-midi, pour organiser les échéances proches (sorties...), faire des bilans, et d'assurer le suivi administratif.

- En période de vacances scolaires :
 - Avant les vacances, nous faisons une réunion de préparation prévue en amont, traitant de l'organisation et du planning, ainsi que de diverses informations liées aux vacances.
 - A la fin de celles-ci, un bilan clôture la période concernée.

**Avec les enfants*

Des bilans avec les enfants ont lieu en début et/ou fin de journée. Elle réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de paroles et d'écoute, de prise de décisions sur le fonctionnement de leur tranche d'âge. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut s'exprimer.

**Avec les parents*

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, et de reconnaître le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant.

Le projet pédagogique est un moyen de communication également avec les familles, il est à leur disposition sur simple demande de leur part.

Nous communiquons également avec les familles par réunion d'informations, mais aussi par papier avec diverses informations, avec les programmes des activités. Les parents ont également la possibilité de communiquer par mail avec le directeur du service Enfance.

*Avec les institutions

Nous travaillons en commun avec les écoles du Paradis, des Marronniers, et du Val d'Automne, donc une communication s'impose et est nécessaire sur le suivi des enfants (absences, PAI...).

*Avec les partenaires

L'accueil de loisirs peut être amené à travailler avec différents partenaires durant l'année. Certains sont ponctuels et d'autres moins.

Avec les partenaires nous communiquons soit par téléphone, soit par mail, mais essentiellement lors de leur présence au sein de la structure.

- Les fiches sanitaires :

Il y a sur les 2 sites, les fiches sanitaires des enfants inscrits en début d'année, une vérification est apportée régulièrement.

VIII/ Législation/Règlementation et exigences

Encadrement :

1 adulte pour 12 enfants sur la globalité de la structure (ex : 1 animateur peut avoir 8 enfants et son collègue avoir 16 enfants).

En sortie :

1 pour 12 maximum.

Le stagiaire est considéré comme un animateur mais ne rentre pas en compte dans les effectifs.

Il peut avoir un groupe en responsabilité, mais ne peut pas sortir seul de la structure avec des enfants.

Baignade :

1 adulte pour 5 enfants (jusqu'à 6 ans).

1 adulte pour 8 enfants (à partir de 6 ans).

L'adulte doit obligatoirement être dans l'eau avec les enfants.

Lors des sorties en base de loisirs (baignade) nous essayerons au maximum que le stagiaire, l'adjoint et le directeur soient présents afin d'assurer au mieux la sécurité.

***Les pauses :**

Des temps de pause sont prévus pour les animateurs. Néanmoins, chacun devra s'assurer que son groupe est sous surveillance. Un roulement devra être établi.

Des temps de pause peuvent également être raisonnablement pris avant et après l'activité, notamment sur les temps informels tels que le goûter ou le temps calme.

Cependant, aucun animateur ne pourra s'absenter pendant son temps d'activité avec les enfants mais également pendant l'accueil des familles matin et soir.

***La cigarette :**

Hors de la vue des enfants.

Jamais dans les locaux.

Prévoir une boîte à mégots (jamais par terre).

Pour les non-fumeurs, inutile de commencer !!!

*Le café et le thé :

A vous de prévoir en fonction de votre consommation.

Chacun lave sa tasse et sa cuillère.

Penser à éteindre, laver la cafetière et de passer l'éponge sur la table.

Jeter les paquets vides, merci.

*Le téléphone :

Il peut rester allumé la journée. Il nous permet de pouvoir nous joindre en cas de problème en sortie.

Si appels perso, expliquer à votre interlocuteur que vous travaillez.

Pas de téléphone à table, sauf urgences.

*Formation :

Durant toute l'année scolaire, plusieurs temps de formation seront organisés.

Lors de ces absences, nous serons dans l'obligation de respecter la réglementation et ainsi accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

*Divers :

On ne court pas, ni ne crie dans la structure.

Les déplacements dans la rue se font en rang.

Chaque fin de journée, le centre sera rangé (chaises empilées, vaisselle lavée, jeux rangés, papiers ramassés...).

La ponctualité est indispensable.

On ne s'assoit sur les tables, ni sur les autres meubles. Nous avons suffisamment de chaises.

Ne pas emprunter le matériel des autres groupes.

IX/ Evaluation

Nous évaluons notre travail régulièrement grâce aux outils disponibles, comme la grille d'évaluation de l'animateur. Cette dernière est remplie 1 fois au milieu d'année, elle permet de faire le point sur le travail effectué par l'animateur et de connaître ses souhaits éventuels pour sa formation professionnelle. D'autre part, 2 rencontres, en plus de la grille d'évaluation sont prévus. Un état précis est fait sur l'avancée des projets et du travail qu'il reste à fournir, nous nous aidons de l'échéancier défini en début de projet.

Un bilan écrit est réalisé à chaque fin de période de vacances par l'équipe d'animation en fonction des retours positifs/négatifs des enfants.

A noter tout de même que ce qui est écrit ne reste pas forcément figés, les choses évoluent au quotidien et de ce fait, si il est jugé bon de modifier un point de fonctionnement alors une annexe sera créée à ce document.

Au quotidien nous nous efforçons de mener à bien nos missions d'animateur socio-culturel dans l'intérêt des enfants qui nous sont confiés.